

SHOAIB INGAR
Expert Comptable
Commissaire aux Comptes
Inscrit à la Cour d'Appel de Saint-Denis
26, rue Jean Cocteau
Résidence Anaxagore Apt 405
97490 SAINTE-CLOTILDE

ASSOCIATION LES HORTENSIAS

17 A ROUTE RIVIERE DES PLUIES
RESIDENCE LA TONELLE

97490 SAINTE CLOTILDE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER 2011 AU 31 DECEMBRE 2011

RAPPORT GENERAL

Shoaib INGAR
Expert Comptable
Commissaire aux Comptes
Inscrit à la Cour d'Appel de Saint-Denis
26, rue Jean Cocteau
Résidence Anaxagore Apt 405
97490 SAINTE-CLOTILDE

LES HORTENSIAS

17 A Route Riviere des Pluies Résidence Tonnelle

97400 SAINT DENIS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos au 31/12/2011

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31/12/2011 sur :

- le contrôle des comptes annuels de votre Association, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. - Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de votre Association à la fin de cet exercice.

II. – Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- Nous portons à votre connaissance l'absence de provision pour la Taxes Foncières car les avis d'imposition n'ont pas été reçus.

Ces appréciations s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. - Vérifications et informations spécifiques

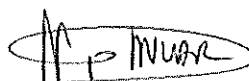
Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par le Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux membres de l'Association sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion. Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D441-4 du code de commerce, pris en application de l'article L441-6-1 dudit code, ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion.

Fait à Sainte Clotilde
Le 21 Mai 2012



Shoab INGAR
Commissaire aux Comptes

Bilan Association

LES HORTENSIAS

BILAN ACTIF

Période du 01/01/2011 au 31/12/2011

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2011 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2010 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES:						
Frais d'établissement						
Frais de recherche et développement						
Concessions, brevets, droits similaires						
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Immobilisations incorporelles en cours						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
IMMOBILISATIONS CORPORELLES:						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles	1 555,00	655,10	899,90	1,23	697,54	0,59
Immobilisations grevées de droit						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances & acomptes sur immobilisations corporelles						
IMMOBILISATIONS FINANCIERES:						
Participations						
Créances rattachées à des participations						
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières						
TOTAL (I)	1 555,00	655,10	899,90	1,23	697,54	0,59
STOCKS ET EN COURS:						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens et services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances & acomptes versés sur commandes						
Créances usagers et comptes rattachés	13 142,81		13 142,81	17,97	12 369,89	10,53
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs						
. Personnel						
. Organismes sociaux						
. Etat, impôts sur les bénéfices						
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires						
. Autres	42 936,75		42 936,75	58,71	83 646,93	71,23
Valeurs mobilières de placement						
Disponibilités	16 149,50		16 149,50	22,08	20 455,50	17,42
Charges constatées d'avance					257,00	0,22
TOTAL (II)	72 229,06		72 229,06	99,77	116 729,32	99,41
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des emprunts (IV)						
Ecart de conversion actif (V)						
TOTAL ACTIF	73 784,06	655,10	73 128,96	100,00	117 426,86	100,00

LES HORTENSIAS

BILAN PASSIF

Période du 01/01/2011 au 31/12/2011

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2011 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2010 (12 mois)	
FONDS ASSOCIATIFS ET RESERVES:				
FONDS PROPRES				
Fonds associatifs sans droit de reprise				
Ecarts de réévaluation				
Réserves				
Report à nouveau	-46 750,87	-63,92		
Résultat de l'exercice	8 848,70	12,10	-46 750,87	-39,80
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS				
-Fonds associatifs avec droit de reprise				
. Apports				
. Legs et donation				
. Résultats sous contrôle de tiers financeurs				
-Ecarts de réévaluation				
-Subventions d'investissement sur biens non renouvelables				
-Provisions réglementées				
-Droits des propriétaires (commodat)				
TOTAL (I)	-37 902,17	-51,82	-46 750,87	-39,80
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
TOTAL (II)				
FONDS DEDIÉS				
. Sur subventions de fonctionnement				
. Sur autres ressources				
TOTAL (III)				
DETTES				
Emprunts et dettes assimilées				
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours	140,83	0,19	420,00	0,36
Fournisseurs et comptes rattachés	46 687,64	63,84	95 211,59	81,08
Autres	64 202,66	87,79	68 546,14	58,97
Produits constatés d'avance				
TOTAL (IV)	111 031,13	151,83	164 177,73	139,81
Ecarts de conversion passif (V)				
TOTAL PASSIF	73 128,96	100,00	117 426,86	100,00
ENGAGEMENTS REÇUS				
Legs nets à réaliser :				
- acceptés par les organes statutairement compétents				
- autorisés par l'organisme de tutelle				
Dons en nature restant à vendre				
ENGAGEMENTS DONNÉS				

LES HORTENSIAS

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2011 au 31/12/2011

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT		Exercice clos le 31/12/2011 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2010 (12 mois)	Variation absolue (12 mois)	%			
	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%
PRODUITS D'EXPLOITATION:								
Ventes de marchandises								
Production vendue de biens								
Prestations de services	164 912,77		164 912,77	100,00	77 755,83	100,00	87 157	112,09
Montants nets produits d'expl.	164 912,77		164 912,77	100,00	77 755,83	100,00	87 157	112,09
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION:								
Production stockée								
Production immobilisée								
Subventions d'exploitation			528 884,06	320,71	225 411,93	289,90	303 473	134,03
Dons								
Cotisations								
Legs et donation								
Produits liés à des financements réglementaires								
(+)-Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs			7 228,52	4,39	11 975,76	15,40	-4 747	-39,83
Autres produits								
Reprise de provisions			1 204,98	0,73	487,14	0,63	717	147,23
Transfert de charges								
Sous-total des autres produits d'exploitation			537 317,56	325,82	237 874,83	305,93	299 443	125,88
Total des produits d'exploitation (I)			702 230,33	425,82	315 630,66	405,93	386 600	122,48
Quotes-parts d'éléments du fonds associatif virées au compte de résultat (II)								
PRODUITS FINANCIERS:								
De participations								
D'autres valeurs mobilières et créances d'actif								
Autres intérêts et produits assimilés								
Reprises sur provisions et transferts de charges								
Différences positives de change								
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement								
Total des produits financiers (III)								
PRODUITS EXCEPTIONNELS:								
Sur opérations de gestion			200,00	0,12			200	N/S
Sur opérations en capital								
Reprises sur provisions et transferts de charges								
Total des produits exceptionnels (IV)			200,00	0,12			200	N/S
TOTAL DES PRODUITS (I + II + III + IV)			702 430,33	425,94	315 630,66	405,93	386 800	122,55
SOLDE DEBITEUR = DEFICIT								
TOTAL GENERAL			702 430,33	425,94	362 381,53	458,05	340 049	93,84
CHARGES D'EXPLOITATION:								
Achats de marchandises et de matières premières			71 271,23	43,22	37 770,00	48,58	33 501	88,70
Variation de stock marchandises et matières premières								
Autres achats non stockés			20 640,43	12,52	16 446,78	21,15	4 194	25,50
Services extérieurs			126 726,08	76,84	70 134,76	90,20	56 592	80,88
Autres services extérieurs			166 676,40	101,07	70 096,08	90,15	96 580	137,78
Impôts, taxes et versements assimilés			1 250,00	0,76	15 021,50	19,32	-13 771	-91,87
Salaires et traitements			254 077,69	154,07	127 179,83	163,56	126 898	89,78
Charges sociales			41 707,25	25,29	22 381,44	28,78	19 326	86,35
Autres charges de personnel								

LES HORTENSIAS

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2011 au 31/12/2011

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2011 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2010 (12 mois)		Variation absolue (12 mois)		%
Subventions accordées par l'association	6 550,70	3,97	3 147,40	4,05	3 403	106,13	
Dotations aux amortissements							
Dotations aux provisions							
(-) Engagements à réaliser sur ressources affectées	0,01	0,00	9,70	0,01	-9	-100,00	
Autres charges							
Total des charges d'exploitation (I)	688 899,79	417,74	362 187,49	485,81	326 712		
Quote-part de résultat sur opérations communes (II)							
CHARGES FINANCIERES:							
Dotations financières aux amortissements et provisions							
Intérêts et charges assimilées	3 404,84	2,05			3 404	N/S	
Différences négatives de change							
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières placements							
Total des charges financières (III)	3 404,84	2,05			3 404	N/S	
CHARGES EXCEPTIONNELLES:							
Sur opérations de gestion	1 277,00	0,77	194,04	0,25	1 083	558,25	
Sur opérations en capital							
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions							
Total des charges exceptionnelles (IV)	1 277,00	0,77	194,04	0,25	1 083	558,25	
Participation des salariés aux résultats (V)							
Impôts sur les sociétés (VI)							
TOTAL DES CHARGES (I + II + III + IV + V + VI)	693 581,63	420,56	362 381,53	486,05	331 200	81,40	
SOLDE CREDITEUR = EXCEDENT	8 848,70	5,37			8 848	N/S	
TOTAL GENERAL	702 430,33	425,94	362 381,53	486,05	340 049	53,84	

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE							
PRODUITS :							
Bénévolat							
Prestations en nature							
Dons en nature							
TOTAL							
CHARGES :							
Secours en nature							
Mise à disposition gratuite de biens et services							
Personnel bénévole							
TOTAL							

Annexes aux comptes annuels

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2011 a une durée de 12 mois.
L'exercice précédent clos le 31/12/2010 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 73 128,96 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 8 848,70 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 21/05/2012 par les dirigeants.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Annexes aux comptes annuels (suite)

NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 1 555 E

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations corporelles	877	678		1 555
TOTAL	877	678		1 555

Amortissements et provisions d'actif = 655 E

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations corporelles	179	476		655
TOTAL	179	476		655

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Mat.bureau & informa	1 555	655	900	3 ans
TOTAL	1 555	655	900	

Etat des créances = 56 080 E

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif circulant & charges d'avance	56 080	56 080	
TOTAL	56 080	56 080	

Provisions pour dépréciation = E

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	utilisées	non utilisées	A la clôture

Produits à recevoir par postes du bilan = 42 937 E

Produits à recevoir	Montant
Autres créances	42 937
TOTAL	42 937

Annexes aux comptes annuels (suite)

NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Etat des dettes = 110 890 E

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Fournisseurs	46 688	46 688		
Dettes fiscales & sociales	50 573	50 573		
Autres dettes	13 630	13 630		
TOTAL	110 890	110 890		

Charges à payer par postes du bilan = 41 178 E

Charges à payer	Montant
Dettes fiscales & sociales	27 548
Autres dettes	13 630
TOTAL	41 178

Annexes aux comptes annuels (suite)**NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT****Ventilation du chiffre d'affaires = 164 913 E**

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Prestations de services	164 913	100,00 %
TOTAL	164 913	100.00 %

Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers.

On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

Annexes aux comptes annuels (suite)

AUTRES INFORMATIONS

Rémunération des dirigeants

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

Annexes aux comptes annuels (suite)

DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

Produits à recevoir = 42 937 E

Produits à recevoir sur autres créances	Montant
<i>Divers pdts a recevo(46870000)</i>	15 162
<i>Subventions caf a recevoir(46870100)</i>	4 917
<i>Subventions mairie a recevoir(46870200)</i>	22 858
TOTAL	42 937

Charges à payer = 41 178 E

Dettes fiscales et sociales	Montant
<i>Personnel - provision pour congés payés(42820000)</i>	14 075
<i>Personnel autres charges a pay(42860000)</i>	8 000
<i>Charges sociales sur cp à payer(43860200)</i>	4 223
<i>Etat charges a payer(44860000)</i>	1 250
TOTAL	27 548

Autres dettes	Montant
<i>Divers charges a pay(46860000)</i>	13 630
TOTAL	13 630

Annexes aux comptes annuels (suite)**RÉSULTATS DES 5 DERNIERS EXERCICES**

Art : L.225 et L.225-91 du Code de Commerce

Tableau

Durée de l'exercice	mois	mois	mois	mois	mois
I – Situation financière en fin d'exercice					
II – Résultat global des opérations effectives					
III – Résultat des opérations réduit à une seule action					
IV – Personnel :					

Observations complémentaires

RAPPORT SPECIAL

Shoab INGAR
Expert Comptable
Commissaire aux Comptes
Inscrit à la Cour d'Appel de Saint-Denis
26, rue Jean Cocteau
Résidence Anaxagore Apt 405
97490 SAINTE-CLOTILDE

LES HORTENSIAS

Siège social : 17 A Route Riviere des Pluies Résidence Tonnelle
97400 SAINT DENIS

514 355 536 00012

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

REUNION DE L'ORGANE DELIBERANT RELATIVE A L'APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS 31/12/2011

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre Association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ORGANE DELIBERANT

Conventions passées au cours de l'exercice écoulé

En application de l'article R. 612-7 du code de commerce, nous avons été avisés des conventions suivantes, mentionnées à l'article L. 612-5 du code de commerce, qui ont été passées au cours de l'exercice écoulé.

CONVENTION ENTRE LES MEMBRES DU BUREAU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET L'ASSOCIATION LES HORTENSIAS

Il a été décidé d'allouer aux membres du Bureau pour l'exercice 2011 les indemnités annuelles suivantes :

- Mr GILLES (Président) : 5 015 € ;
- Mr LEBON (Trésorier) : 3 910 € ;
- MR BODEN (Secrétaire) : 1 105 €.

CONVENTION ENTRE LES ADMINISTRATEURS AUTRES QUE LES MEMBRES DU BUREAU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET L'ASSOCIATION LES HORTENSIAS

Il a été décidé d'allouer aux administrateurs pour l'exercice 2011 les indemnités annuelles suivantes :

- Mr BIGEY : 80 € ;
- Mr BATOU : 80 € ;
- Mme DUBARD : 80 € ;
- Mme GILLES : 80 € ;
- Mr GRONDIN : 80 € ;
- Mme IMMIG : 80 € ;
- Mme ROBERT : 80 € ;
- Mme TOUCHARD : 80 €.

CONVENTION ENTRE L'ASSOCIATION BABY NUTRI ET L'ASSOCIATION LES HORTENSIAS

L'association BABY NUTRI a facturé à l'association les HORTENSIAS les prestations suivantes :

- Frais d'entretien des locaux pour un montant de 10 900 € au titre de l'exercice.

CONVENTIONS DEJA APPROUVEES PAR L'ORGANE DELIBERANT

Conventions approuvées au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé

Conformément aux dispositions statutaires de votre Association, nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, déjà approuvées par l'organe délibérant au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

CONVENTION ENTRE L'ASSOCIATION BABYLAND ET L'ASSOCIATION LES HORTENSIAS

L'association BABYLAND inscrit à la Préfecture de la Réunion sous le numéro 03464 a facturé à l'association les HORTENSIAS les prestations suivantes :

- Frais de mise à disposition des locaux pour un montant de 60 500 € au titre de l'exercice ;
- Frais de mise à disposition du personnel de gestion pour un montant de 82 000 € au titre de l'exercice ;
- Frais de mise à disposition du personnel de maintenance pour un montant de 3 000 € au titre de l'exercice.

CONVENTION ENTRE L'ASSOCIATION BABYNET ET L'ASSOCIATION LES HORTENSIAS

L'association BABYNET a facturé à l'association les HORTENSIAS les prestations suivantes :

- Frais d'entretien des locaux pour un montant de 32 900 € au titre de l'exercice.

CONVENTION ENTRE L'ASSOCIATION BABY AMJ ET L'ASSOCIATION LES HORTENSIAS

L'association BABY AMJ a facturé à l'association les HORTENSIAS les prestations suivantes :

- Frais de mise à disposition du personnel de gestion pour un montant de 51 900 € au titre de l'exercice.

Fait à Sainte Clotilde, le 21 Mai 2012
Le Commissaire aux comptes
INGAR SHOAI B

